

BRÈVES > MARC DUMONT

Marc Dumont est maître de conférences en aménagement urbain. Il est membre du laboratoire Eso-Rennes (Université de Rennes 2) et du Laboratoire LAUA (École Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes). Il est membre du comité de rédaction de *Place Publique* Rennes.

Lyon fait fondre sa glace

À l'heure où les bilans financiers des villes peinent à trouver leur équilibre, de nouvelles initiatives d'économies voient le jour, comme à Lyon où la fonte de la glace de la patinoire permet de nettoyer les rues, permettant d'économiser près de 5 millions de litres d'eau par an. Jusqu'à la mise en place récente de ce dispositif, la patinoire Baraban rejetait dans les égouts l'eau utilisée pour l'entretien de la glace. Cette eau est désormais collectée pour nettoyer les rues du 3^e et du 6^e arrondissement, dans le cadre d'un dispositif imaginé par les agents de la Communauté urbaine et de la municipalité. D'après les collectivités, la fonte de la glace, ajoutée à l'eau de pluie tombée sur les toits du bâtiment, représente 20 mètres cubes d'eau par jour, un volume suffisant pour couvrir 17 % des besoins en eau des appareils de nettoyage du Grand Lyon. Reste encore une difficulté : stocker l'eau ainsi vidangée...

Londres et ses ampoules « intelligentes »

Dans le même ordre d'idée, c'est Londres qui se met au contrôle de l'éclairage public depuis iPad. L'économie d'énergie des éclairages publics est actuellement au cœur du débat au Royaume-Uni, une question qui apporte son lot de propositions dont une permettrait aux communes de contrôler les lampadaires depuis un iPad. Le conseil du quartier de Westminster a opté pour l'installation sur les quatre années à venir, d'ampoules intelligentes et connectées en lieu et place de leurs 14 000 ampoules standard. L'intérêt de ces ampoules serait de permettre d'en prendre le contrôle depuis un iPad. Attention toutefois, pas question de laisser chaque citoyen modifier à loisir l'éclairage public, mais d'adapter

la luminosité et la teinte de l'éclairage en fonction des besoins. Les bénéfices annoncés sont surprenants, le site de Westminster espère en effet économiser près de 530 000 € sur sa note d'électricité entre 2015 et 2016 malgré un investissement de quelque 4 millions d'euros. En outre, le réseau lumineux permettrait une maintenance plus performante, les avaries étant automatiquement pointées du doigt par le logiciel qui régit l'ensemble.

Strasbourg : du sport gratuit pour les malades

Et si les collectivités locales décidaient d'améliorer la santé de leurs habitants ? La ville de Strasbourg en semble persuadée, avec son initiative de soutien au sport gratuit sur ordonnance médicale... Les Strasbourgeois souffrant de surpoids, de diabète ou de problèmes cardiaques peuvent désormais, sur présentation d'une ordonnance, pratiquer gratuitement l'aviron ou l'athlétisme, ou encore se faire prêter un vélo. Ce dispositif, intitulé « Sport santé sur ordonnance » et dont le coût est estimé à près de 130 000 €, fait suite au rapport de l'Académie de médecine prônant le remboursement des activités physiques et sportives par l'Assurance maladie. Cette expérimentation d'un an, associe cinquante médecins généralistes volontaires. Vélo, marche à pied en club, gym douce, athlétisme ou encore aviron : les bénéficiaires de l'ordonnance sport-santé choisiront l'activité physique la mieux adaptée à leurs besoins, en discussion avec un éducateur sportif chargé de les orienter. Muni de son ordonnance, le patient vient voir l'éducateur détaché par la mairie, qui fera une évaluation de son état de santé, il lui remettra ensuite un coupon sport-santé lui permettant de s'inscrire gratuitement aux activités proposées. Une entreprise dédiée au sport-santé, l'Imaps, avait auparavant calculé que financer pour 150 euros par an une activité physique et sportive pour soigner les pathologies de 10 % des patients en affection de longue durée (ALD), permettrait à la Sécurité sociale d'économiser 56, 2 millions d'euros par an.

Paris : du trampoline sur la Seine

Plus ludique, mais pas moins sportif, ce projet de trampoline au-dessus de la Seine qui vient d'être proposé par un cabinet d'architecture parisien. Dans le cadre du concours d'idées lancé chaque année par Archi Triumphant,

c'est l'idée d'un pont éphémère gonflable et flottant pour animer les berges de ce groupement qui a été primée. Ses fondateurs, Grégoire Zündel et Irina Cristea, deux quadragénaires, ont imaginé un pont-trampoline : divisé en trois parties, il est composé de trois bouées géantes de 30 mètres de diamètre et de 94 mètres de long, réalisées en membrane PVC. Rassemblées à l'aide de corde pour former un ensemble stable et autoportant, ces bouées flottent sur l'eau après avoir été chacune gonflées avec 3 700 m³ d'air. Pour changer de rive, il suffit de s'élancer et de rebondir jusqu'à l'autre berge. Selon le cabinet AZC, aucun risque de basculer dans la Seine. Les boudins bordant le pont sont censés bouger en symbiose avec les personnes sur le trampoline. On doute que les Parisiens et les touristes puissent un jour faire cette expérience qui ne semble pas tout à fait au goût de la municipalité.

Équateur : une tour de 1,6 km !



Toujours la course à la hauteur... Désormais, l'Équateur veut battre le record mondial avec un projet de tour de 1,6 km de haut à l'étude dans la ville de Mittadelpho, la « Ville de la moitié du monde », située sur la ligne imaginaire qui partage le globe en deux hémisphères, un projet estimé à 200 millions de dollars. La Torre del Sol (Tour du soleil) deviendrait la tour la plus haute du monde, le record étant actuellement détenu par la Burj Khalifa, à Dubaï, avec 828 mètres. Le projet équatorien aurait comme objectif principal de relancer le tourisme, le promoteur du projet espérant multiplier par trois le nombre de visiteurs de ce petit pays d'Amérique du Sud. Selon ce promoteur, la tour se dresserait précisément sur la ligne où passe le soleil lors des équinoxes. Plusieurs architectes de renommée mondiale ont été sollicités, comme le Brésilien Oscar Niemeyer, l'Espagnol Santiago Calatrava et l'Uruguayen Rafael Viñoly. Selon un croquis réalisé par ce dernier, la tour aurait une forme hélicoïdale, un diamètre de 300 mètres à sa base, quatre plates-formes et un ascenseur pressurisé propulsant ses passagers à 4 450 m au-dessus du niveau de la mer. Les travaux pourraient débuter en 2014, à moins que les détracteurs du projet, qui y voient une prouesse technique au détriment de l'environnement, ne le fassent capoter.

Milan soigne ses gargouilles



Mais le tout n'est pas de construire des tours, il faut aussi les maintenir en vie ! D'où cette initiative pour le moins originale visant à protéger les tours de la cathédrale de Milan en adoptant leurs gargouilles. Les mécènes du monde entier sont invités à adopter une gargouille pour recueillir les 25 millions d'euros nécessaires aux travaux de restauration de ce monument symbole de la capitale lombarde. Au total, 135 gargouilles en piteux état sont proposées à l'adoption des donateurs potentiels, qui doivent seulement se connecter au site internet de la cathédrale pour effectuer une donation de 10 à 100 euros. Face aux intempéries et à la pollution, son revêtement de marbre doit être renouvelé tous les 70 à 80 ans, un labeur incessant et souvent trop coûteux en cette période de crise. Pour encourager les dons, les administrateurs de la cathédrale ont décidé que les donateurs contribuant avec un montant supérieur à 100 000 euros auront le privilège d'avoir leur nom gravé au pied d'une gargouille. 129 des 135 gargouilles de la cathédrale de Milan ne portent pour l'instant pas de nom mais seulement un numéro.

Lille : la friche devient ville

Face à l'atonie du développement urbain dans les villes européennes, les friches culturelles ou industrielles restent toujours des lieux stratégiques pour essayer d'impulser une nouvelle dynamique aux coeurs urbains. Lille lance ainsi une consultation urbaine pour la friche Saint-Sauveur. Les 20 hectares très convoités de cette friche ferroviaire au coeur de la ville vont faire l'objet d'un dialogue compétitif de conception urbaine. Le conseil municipal vient en effet d'adopter une délibération donnant mandat à la SPL Euralille de porter le dialogue compétitif permettant de choisir une maîtrise d'œuvre urbaine pour l'ensemble du périmètre de l'ancienne gare de fret, à une centaine de mètres de l'Hôtel de Ville. Objet de nombreuses convoitises, ce foncier lillois très central aurait pu accueillir une nouvelle gare, un stade ou encore un immense parc... Mais Martine Aubry souhaite en faire un morceau de ville à part entière, selon un projet on s'en doute novateur. La programmation n'est pas totalement fixée, mais la ville veut ici un quartier mixte, alliant habitat, bureaux, commerces, activités économiques et culturelles. L'appel à candidatures vient d'être publié.

Boulogne-Billancourt : l'après-Renault se dessine



Pour l'île Seguin, trois nouveaux projets viennent d'être présentés par Jean Nouvel et le maire de Boulogne-Billancourt, avant que les habitants ne passent au vote sur l'avenir des anciens terrains Renault. Depuis le départ du constructeur automobile en 1992, cette langue de terre de 11,5 ha est devenue l'île de la discorde. Depuis que la Fondation Pinault a brutalement renoncé à son projet pour s'exiler à Venise, d'autres s'y succèdent sans jamais aboutir. Principale crainte ? Que cette friche industrielle ne soit défigurée par des gratte-ciel, à l'instar du projet initial de Jean Nouvel, qui prévoyait cinq tours dont une culminant à 120 mètres. Face au rejet des habitants, le maire a demandé à l'architecte de revoir sa copie. Jean Nouvel a donc trois nouveaux projets dans sa poche. Le premier comporte toujours quatre tours d'une centaine de mètres mais offre dans le même temps un vaste jardin de plus de 13 000 m², plus d'espaces culturels et moins de commerces. La seconde hypothèse ne retient qu'un seul belvédère de 110 m, presque autant de jardins que dans la première version, mais un peu plus de commerces et 10 000 m² de structures culturelles en moins. Enfin, la dernière esquisse ne comporte, certes, plus aucun point haut, mais réduit en contrepartie la surface du jardin. La parole est maintenant aux Boulonnais.

Paris-Austerlitz : gare rénovée

À Paris, d'abord, la gare d'Austerlitz se transformera d'ici à 2020 tandis que le trafic devrait doubler. Aujourd'hui un peu poussiéreuse, la vieille gare construite en 1865 devrait retrouver un nouveau visage, à l'instar de ses consœurs Saint-Lazare, Nord et Lyon. Aux manettes : les architectes de l'atelier Arep et Jean Nouvel. Austerlitz était la grande oubliée des gares parisiennes avant que le Conseil de Paris ne vote, l'an dernier, une délibération portant sur une convention de partenariat entre la Ville, la SNCF et RFF sur le pôle, donnant ainsi le « top départ » d'une vaste rénovation de cette gare historique du 19^e siècle. Construite en 1875, la grande halle de 280 mètres de longueur et de 50 mètres de largeur, inscrite à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques en 1997,

est la clef de voûte d'un important projet de redéveloppement. Son immense verrière – pour le moment défraîchie et défigurée par la construction dans les années 1970, d'un parking, et traversée par le métro et le RER C – est un atout majeur.

Londres : un belvédère en haut du Shard



À Londres, un belvédère va se niché au sommet du Shard, le plus haut gratte-ciel d'Europe, qui culmine à 244 mètres. Inauguré le 5 juillet dernier à Londres, le Shard, gratte-ciel financé à 95 % par le Qatar, a été imaginé par l'architecte Renzo Piano et est devenu le plus haut bâtiment d'Europe. En plus d'accueillir des bureaux, des commerces et des appartements de luxe, l'hôtel cinq-étoiles Shangri-La et quelques restaurants raffinés, le Shard proposera un belvédère à 360 degrés qui ouvrira au public le 1^{er} février 2013. On y contempera le paysage sur une distance d'une soixantaine de kilomètres tout en consultant des documents multimédia et en appréciant les bruits de la ville. Les jours de visibilité réduite, les visiteurs pourront découvrir sur des écrans les vues panoramiques de la capitale britannique qu'ils auraient pu découvrir par beau temps !

Athènes : un parc culturel signé Piano



Ça bouge à Athènes avec le projet de parc culturel de Renzo Piano. Alors que le pays connaît la crise, la ville prévoit d'édifier prochainement un parc culturel avec, aux commandes, Renzo Piano, le financement, étant pris en charge par la Fondation Niarchos. L'ambition est de donner un coup de pouce à l'économie grecque. La fondation finance l'ensemble du projet d'un montant de 566 millions d'euros, dont 325 pour la seule construction. Le projet qui doublera la surface des espaces verts dans la capitale accueillera l'opéra d'Athènes et la bibliothèque nationale grecque, actuellement dans des bâtiments du centre-ville. Le projet devrait voir le jour en 2016.

Quimper : du solaire sur les écoles



Belle démarche que celle de l'implantation de panneaux photovoltaïques pour dix écoles à Quimper. Le projet, qui prévoit l'installation de 2 337 m² de panneaux, s'inscrit dans le cadre du Plan climat énergie territorial, en cohérence avec l'engagement que la Ville a pris pour réduire d'au moins 20 %, à l'échéance de 2020, ses émissions de gaz carbonique dans l'at-

mosphère. Sur les 18 écoles et groupes scolaires de la ville, dix ont été sélectionnés. Pour la réalisation de ce projet, la Ville va donc signer une convention avec la société Kemper Solaire, filiale de la société Quénéa énergie renouvelable, à qui elle va louer ses toitures et pour le rachat de l'électricité fixé au tarif du 31 décembre 2011 à 23,61 € hors taxe par kWh. Le coût de l'installation pour équiper les dix écoles, à la charge de la ville, s'élève à 480 000 € hors taxe. Au total, c'est 2 337 m² de toiture qui seront recouverts de panneaux photovoltaïques de couleur ardoise, pour mieux s'intégrer dans le paysage. Leur puissance est estimée à 117 MWh par an. Les installations permettront d'éviter le rejet annuel de plus de 15 tonnes de CO₂.

Marseille : initiative controversée

Une initiative de Marseille laisse plus dubitatif. La ville aurait ainsi choisi d'implanter une lumière bleue sur les quais de sa gare pour dissuader les toxicomanes. La SNCF a effectivement installé des spots lumineux bleus sur les quais de la gare Sainte-Marthe, dans le 19^e arrondissement, en vue d'empêcher les toxicomanes de se piquer sous l'un des abris. Une méthode radicale censée empêcher les injections avec seringues puisque, avec cette lumière, les toxicomanes ne verraient pas leurs veines. Dérangés, ceux-ci n'auraient donc d'autres choix que de partir. Toujours à l'écoute de ses usagers la SNCF ? Pas si sûr...